



Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises

FR7200710 – SIC - L 01 - Arcachon à Mimizan Plage

(nom abrégé : L01). SIC (Site d'importance communautaire)

FR7200711 – SIC - L 02 - Mimizan plage à Vieux Boucau

FR7200712 –ZSC - L03 - Vieux Boucau à Hossegor

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 – ZSC - L04 Capbreton à Tarnos

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Animation des docobs « dunes littorales »

Rapport d'activité 2016 de l'animation – perspectives pour 2017



Office National des Forêts

Office national des forêts
Agence LNA/BET
Janvier 2017

Ce bilan donne un aperçu des missions effectuées ou en cours, dans le cadre de l'animation des sites dunaires landais.

L'Office national des forêts a été chargé à partir du 1^{er} avril 2015, d'assurer l'animation des sites dunaires, qui sont désormais au nombre de quatre, puisque le site des « dunes modernes d'Arcachon à Mimizan » a été intégré au comité de pilotage.

1) Activités (animation)

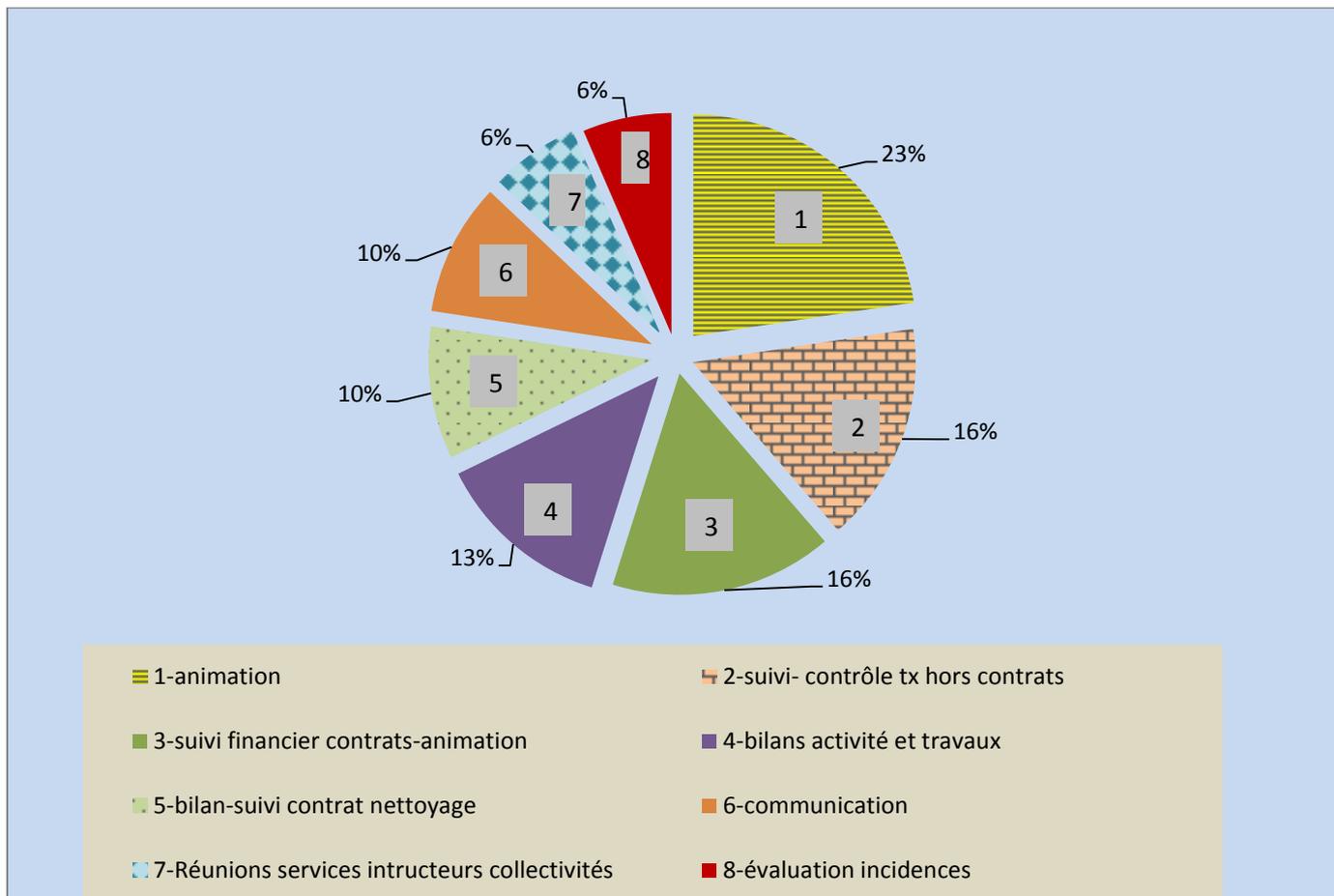
Le détail sera donné plus bas, avec le camembert de répartition.

- ✚ gestion courante, par réponse à des questionnements sur les sites.
- ✚ réponses aux services instructeurs en lien avec l'animation ou les évaluations d'incidences.
- ✚ suivi du contrat de nettoyage manuel sélectif des plages porté par le Conseil départemental des Landes.
- ✚ Bilan, suivis de travaux hors contrats ; il s'agit la plupart du temps de travaux financés dans le cadre de la mission MIG « dunes ».
- ✚ Amélioration et mise à jour du site Internet des dunes littorales « Natura 2000 » sur la plateforme ATEN.
- ✚ actions de communication.
- ✚ Actions spécifiques sur Tarnos

2) Principales actions - déplacements

- ✚ 25 et 26 janvier : opération test bois flottés à Seignosse (partagé MIG)
- ✚ 28 janvier : opération test bois flottés à Ondres (partagé MIG)
- ✚ 15 février : suivi opération test (deux sites, partagé MIG)
- ✚ 29 mars : cadrage opération d'arrachage de Baccharis/Herbes de la Pampa à Tarnos (partagé MIG)
- ✚ 5 avril : suivi opérations de nettoyage de la dune et d'arrachage de Baccharis à Tarnos (partagé MIG)
- ✚ 7 juin : Réunion au Pays ALO à Tyrosse au sujet des sentiers numériques envisagés à Tarnos (financement hors contrats)
- ✚ 16 juin : début travaux d'arrachage du Baccharis : suivi à Tarnos (partagé MIG)
- ✚ 29 juin : suivi travaux d'arrachage de Baccharis et contrôle contrat de nettoyage manuel sélectif.
- ✚ 7 juillet : réunion mairie de Tarnos pour sentiers numériques, et point sur le projet de voie d'accès à la plage de la Digue
- ✚ 3 novembre : test de micro-criblage à Moliets, organisé par le CD40 (partagé MIG)
- ✚ 30 novembre : suivi arrachage Baccharis à Tarnos et bois flottés à Seignosse et Ondres (partagé MIG)
- ✚ 7 décembre : suivi arrachage Sénéçon du Cap à Tarnos et Herbes de la Pampa (partagé MIG)

3) Synthèse des missions



Nous présentons ici la répartition (en %) des temps passés par type de tâche.

- ✚ **1) animation** : concerne les tâches diverses courantes, ainsi que la préparation de la signature de la charte (par l'ONF, opération non aboutie en 2016), la mise à jour du catalogue des habitats naturels, la mise en ligne de données sur le site Internet, la modification des périmètres, avec notamment à Tarnos l'apport de précisions cartographiques, et une modification des plans du docob.
- ✚ **2) suivi et contrôle des travaux hors contrats** : Il s'agit d'opérations financées dans le cadre de la mission d'intérêt général (MIG) dunes. Trois types d'opérations ont été menés : la gestion des bois flottés, avec le test de dispositifs spécifiques à Ondre et Seignosse ; l'arrachage d'espèces invasives à Tarnos (Séneçon du Cap, et Baccharis/Herbes de la Pampa) ; le nettoyage de la dune à Tarnos.
- ✚ **3) suivi financier des contrats et de l'animation** : concerne les facturations (y compris bilans d'opérations), le montage des contrats et des devis d'animation, les modifications apportées aux formulaires.
- ✚ **4) bilan d'activité et travaux** : il s'agit ici des bilans réalisés annuellement sur l'animation, ainsi que sur les travaux (y compris hors contrat, en partage avec la MIG dunes).
- ✚ **5) Bilan et suivi du contrat de nettoyage** : concerne le contrat de nettoyage manuel sélectif de la plage, porté par le CD40.
- ✚ **6) Communication** : plusieurs actions ont été menées, avec notamment la participation à la fête de la Coustille à Vieux-Boucau, où une conférence a été donnée sur le thème de la connaissance du milieu littoral de sa diversité, du nettoyage des plages... Un article a été rédigé au titre du réseau régional Natura 2000, et un autre plus spécifique pour le bulletin municipal de Tarnos.

- ✚ **7) Réunions :** il s'agit essentiellement de réunions avec les collectivités (Tarnos), le Conservatoire du Littoral, et les services instructeurs DDTM et DREAL.
- ✚ **8) Evaluations d'incidences :** elles n'ont pas été réalisées de façon formelle, mais une évaluation a été faite pour vérifier la compatibilité de passages équestres à Seignosse, et de passages piétons à Soustons (au profit de l'UCPA pour ce dernier).

4) Contrats Natura 2000

Contrats portés par le Conseil départemental des Landes :

Depuis 2008, le Conseil départemental des Landes s'est engagé dans une démarche contractuelle, afin de mettre en œuvre des opérations de nettoyage manuel sélectives sur des plages. Le dispositif a évolué depuis 2013, et désormais plusieurs sites sont concernés, pour un linéaire total de plages de 12 km :

- Tarnos, au nord et au sud de la butte de tirs,
- Seignosse, au nord des Casernes,
- Moliets au niveau des rives du Courant d'Huchet,
- Moliets entre Huchet et l'embouchure (dunes),
- Lit-et-Mixe, au sud immédiat du Courant de Contis,
- Mimizan, à hauteur des étangs de la Maillouère.

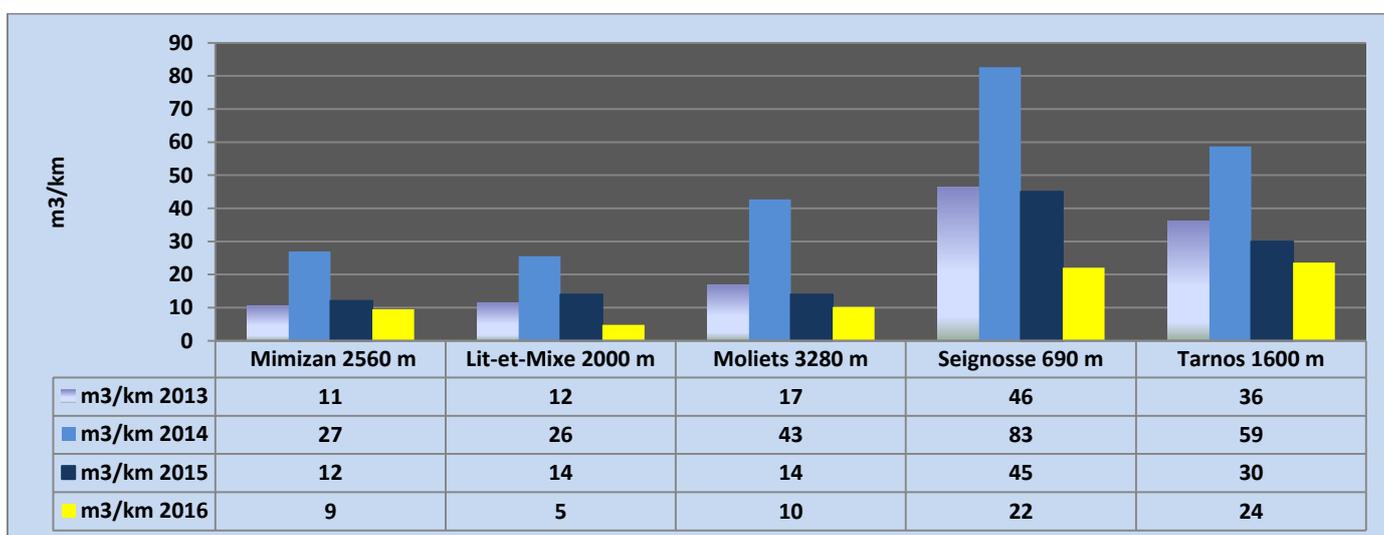
A noter que le chargé de mission Natura 200 est coordonnateur des suivis dans le cadre du contrat porté par le Conseil départemental des Landes. Une convention doit être signée (CD40/ONF) afin de définir le cadrage.

La Réserve naturelle du Courant d'Huchet, l'Observatoire de la côte aquitaine et des personnels ONF interviennent dans cette opération.

Des protocoles de suivi ont été mis en place, en concertation avec le porteur de contrat :

- suivi effectué par les entreprises assurant le nettoyage manuel sélectif
- suivi effectué par l'observatoire de la côte aquitaine (insectes et flore notamment)
- suivi technique, réglementaire et écologique effectué par les agents ONF

Un bilan détaillé a été établi, nous présentons ici une synthèse concernant les volumes récoltés par kilomètre.



Autres contrats

Un contrat a été préparé pour Biscarrosse et La Teste ; il propose notamment de créer des mares, de réaliser des mises en défens. La complexité des nouvelles procédures de préparation des contrats n'a pas permis d'avancer sur d'autres contrats à Mimizan, Lit-et-Mixe, Tarnos et Seignosse.

5) Compléments, opérations hors contrats

41) Site Internet

Le [site internet des dunes littorales Natura 2000 d'Aquitaine](#) permet désormais d'accéder à un maximum de documents réalisés dans le cadre de l'animation. Les docobs sont en ligne, ainsi que les résumés non techniques, et les différents rapports et études réalisés dans les sites NATURA 2000 concernés.

On peut trouver les documents généraux, sur le site

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux docobs, aux études, aux comptes rendus sont accessibles ici :

Site L01 (La Teste / Biscarrosse) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/110>

Site L02 (Mimizan/Lit-et-Mixe) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/116>

Site L03 (Seignosse/Soustons) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/124>

Site L04 (Capbreton/Tarnos) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/132>

42) Problématique des bois flottés à Tarnos

Un rapport a été établi en 2016, il est en ligne sur le site Internet. Il est nécessaire d'accompagner les nouveaux phénomènes de « cabanes de plages » et de « beach art », qui se sont développés de façon exponentielle depuis que l'on conserve du bois sur les plages nettoyées manuellement. Des solutions ont été expérimentées à Ondres et à Seignosse, afin de valider des techniques de réutilisation de bois flottés in situ, et de trouver une solution pour le maintien des grandes billes de bois flottés.

43) Nettoyage de la dune

(CR sur le site : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/132>.)

Le nettoyage de la dune, démarré en 2015, s'est poursuivi, et fait l'objet d'un bilan qui sera mis en ligne.

44) Arrachage du Sénéçon du Cap.

(CR sur le site : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/132>.)

De même, la poursuite du fastidieux arrachage du Sénéçon du Cap a montré qu'il convient de soutenir les efforts réguliers pour parvenir à terme à contrôler cette espèce.

45) Arrachage du Baccharis et des Herbes de la Pampa

L'opération a été lancée en 2016, suite à un contrat qui avait porté en 2013 essentiellement sur le Baccharis. Les constats faits ont montré une progression inquiétante des Herbes de la Pampa, à tel point que les travaux ne se sont déroulés que sur une partie de la zone qu'il était envisagé de traiter.

PERSPECTIVES POUR 2017

La question de la complexité du montage des dossiers de contrats Natura 2000 devra être abordée en concertation, le temps passé à renseigner certains éléments requis étant disproportionné au regard du temps que l'on consacre aux cahiers des charges et aux suivis techniques.

21) Propositions par site

211) Biscarrosse – La Teste

- ✚ Soutien au projet « Plan-plages » et à l'aménagement pédagogique envisagé à la lettre du Vivier. Le contrat devrait être retenu, avec engagement de travaux en 2017.
- ✚ La Teste : même chose pour le contrat déposé en 2016.

212) Mimizan

- ✚ On s'appuiera principalement sur le programme d'actions de la Réserve biologique, qui a été réalisé en cohérence avec les actions envisagées dans le docob révisé.

213) Lit et Mixe

- ✚ assurer le lien avec le site FR7200715 (Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe), afin de prendre en compte les suivis des travaux de gestion du Baccharis sur les berges du courant de Contis.
- ✚ Un contrat pourra être présenté en 2017, pour la gestion du Baccharis, et pour la création d'un réseau de mares.

214) Seignosse

- ✚ Dans l'attente d'une clarification de la gestion des terrains du CELRL, il paraît difficile d'envisager des actions.
- ✚ pour Soustons communiquer avec les élus sur le rattachement de la dune à Natura 2000, afin de recueillir leurs attentes.

215) Capbreton

- ✚ selon les opportunités financières, poursuivre les travaux de protection des dunes grises et de mises en défens.
- ✚ étudier la possibilité de réaliser une étude du Marais de la Pointe (en vue d'une intégration à Natura 2000 ?).

216) Tarnos

- ✚ Présenter un contrat de création de mares, et un autre de soutien aux opérations de gestion des invasives. On pourra également réfléchir à un contrat sur les bois flottés (gestion des cabanes de plage, gestion des billes de grandes longueurs...).
- ✚ Achever le nettoyage de la dune, et poursuivre les actions d'arrachage du Sénéçon du Cap (rechercher à élargir le partenariat financier (Conservatoire du littoral, commune, EPCI...)).
- ✚ Poursuivre les actions d'arrachage du Baccharis et des Herbes de la Pampa, avec recherche de compléments de financement.
- ✚ Développer avec le Conservatoire du littoral un programme d'action cohérent avec les actions engagées en matière de nettoyage et de gestion d'invasives.
- ✚ Poursuivre avec le Conseil départemental la démarche de gestion des bois flottés, et la résolution de la problématique des « cabanes de plage ».
- ✚ en lien avec le docob du Métro, chercher à mettre en place des actions communes, notamment en termes de mises en défens/signalétique, et d'espèces invasives.
- ✚ veiller à suivre les projets sur la dune sud, afin qu'ils répondent aux objectifs fixés dans le docob.
- ✚ Suivre le projet de réalisation de sentiers multimédias (hors contrats).

22) Propositions communes

- ✚ Poursuivre les réflexions avec le CD40, autour du contrat de nettoyage manuel sélectif, et des moyens visant à améliorer le nettoyage mécanique.
- ✚ Participer, avec le Conservatoire botanique, aux études à mener sur les espèces patrimoniales, sur les habitats naturels, et sur la cartographie.
- ✚ Poursuivre les tests liés à l'utilisation du levier d'arrachage du Baccharis, en lien avec le Collectif anti-baccharis. <http://collectif-anti-baccharis.org/>. Etudier un levier pour *Cortaderia* (Herbe de la Pampa).
- ✚ Veiller à développer la logique de communication, en s'appuyant sur le site Internet, sur les sites des communes, des offices de tourisme, etc. Voir avec la DDTM et la DREAL comment

développer la carte interactive des sites Natura 2000 landais (avec l'appui du Comité départemental du tourisme, qui pourrait l'héberger).

- ✚ réaliser un document très synthétique sur le nettoyage des plages, qui pourrait être mis à disposition des entreprises chargées de l'effectuer, et des Offices de tourisme. En cas de réalisation, des flash-code pourront être placés sur les panneaux d'information, renvoyant sur une page dédiée.
- ✚ Poursuivre les actions non concurrentielles avec les entreprises de réinsertion, et également avec le milieu associatif, pour des travaux spécifiques (espèces invasives, nettoyages, maintien en état de mises en défens, de signalétique...).
- ✚ Mettre en place la convention avec la Somyla (suivi de la fonge sur les sites Natura 2000).
- ✚ rester attentifs aux possibilités de mécénat environnemental, en vue d'engager des actions pédagogiques et de mise en défens.

Le chargé de mission Natura 2000
Janvier 2017

Gilles Granereau

Correspondance :
ONF, 1237 chemin d'Aymont – 40350 – POUILLON. Tél. 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36. Courriel : gilles.granereau@onf.fr